



## FICHE DE POSTE :

### Chauffeur navette

Direction / Pôle	Cadre de vie et Développement durable
Service	Architecture et patrimoine
Cadre d'emploi	Adjoint technique
Rattachement hiérarchique	Directrice adjointe des services techniques

#### Descriptif de l'emploi :

Le chauffeur navette prend en charge toutes les liaisons nécessaires au fonctionnement de la collectivité (transports de personnes, de colis, de courrier, etc.).

Il effectue l'entretien quotidien, le nettoyage du véhicule et la tenue des documents de bord.

#### Missions principales :

- Suivi du planning de la Navette en relation avec le service,
- Enregistrement des RDV Navette,
- Gestion de l'activité mensuelle de la Navette,
- Entretien des véhicules du Service Transport (Nettoyage, rechargement des véhicules, gestion des demandes de travaux mécanique sur les véhicules),
- Conduite des administrés sur le territoire de la Ville,
- Transport et récupération de plis ou autres pour l'ensemble des Services,
- Accueil et transport des Seniors lors de manifestations organisées par le CCAS,

#### Profil du candidat :

- Permis de conduire B valide,
- Maitrise du Code de la Route,
- Sens du travail en équipe, du service public, de la diplomatie et du contact,
- Rigueur, organisation, ponctualité et flexibilité,
- Notions en mécaniques appréciées,
- Utilisation de l'outil informatique (Word/Excel),
- Bonne connaissance de la Ville et de ses rues,
- Tenue correcte exigée,

#### Avantages du poste :

- Rémunération : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- Flexibilité et équilibre : Télétravail possible selon la nature du poste (jours fixes ou flottants), 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.

- Avantages pratiques :
  - Prise en charge de 75 % des transports en commun ou forfait mobilité durable jusqu'à 300 € par an.
  - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
  - Frigo connecté avec des plats préparés et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- Protection sociale : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- CNAS : Accès aux prestations.
- Développement des compétences : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- Accessibilité : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86).
- Bien-être au travail : Activités sportives sur la pause déjeuner et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire.